



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Moyens de la psychiatrie en France

Question écrite n° 12013

Texte de la question

Mme Emmanuelle Anthoine alerte M. le ministre de la santé et de la prévention sur les difficultés que rencontrent les établissements psychiatriques. Les praticiens et plusieurs rapports parlementaires témoignent d'une situation de la santé mentale particulièrement dégradée en France. Dans un rapport d'information présenté le 18 septembre 2019 à l'Assemblée nationale, Mmes les députées Caroline Fiat et Martine Wonner mettaient déjà en avant la nécessité d'une refonte du secteur. Les hôpitaux psychiatriques sont engorgés, les centres médico-psychologiques sont saturés, les lits manquent et le nombre de psychiatres est insuffisant pour faire face à l'afflux de demandes. Le 5 septembre 2023, la Fédération hospitalière de France a dévoilé les résultats d'une enquête menée auprès d'une centaine d'hôpitaux psychiatriques publics, en avril et mai 2023. Les conclusions sont alarmantes : en dépit de nombreux rapports, la prise en charge en psychiatrie est toujours dégradée. La Fédération hospitalière de France note qu'en psychiatrie adulte, le délai moyen d'accès à des consultations à l'hôpital est d'un à quatre mois pour plus de la moitié des établissements répondants (53 %). Pire, en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, 45 % d'entre eux font état de délais d'accès à l'ambulatoire allant de cinq mois à plus d'un an. Pour ce qui concerne les hospitalisations, les délais sont compris entre un et quatre mois pour un cinquième des établissements. Enfin, 90 % des établissements estiment que l'accès aux structures médico-sociales s'est dégradé après la crise sanitaire. Plus de la moitié d'entre eux (59 %) accusent en effet plusieurs années de délai. Alors que les demandes augmentent d'année en année, les moyens manquent cruellement. Aussi, elle souhaite savoir quels moyens supplémentaires le Gouvernement souhaite consacrer à la psychiatrie en France pour permettre aux praticiens d'exercer dans de bonnes conditions afin de répondre à l'ensemble des besoins de la population.

Données clés

Auteur : [Mme Emmanuelle Anthoine](#)

Circonscription : Drôme (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12013

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Santé et prévention

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 octobre 2023](#), page 8964

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)